

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	25
Votants	28

## **VILLE DE BRIARE**

### **REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 février à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 février, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

#### **Présents :**

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur DENIZOT Gabriel ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie ; Monsieur ADOUL Jean-Pierre.

**Absent :** Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane.

#### **Absents excusés :**

Madame MARISSAL Bénédicte ; Madame GUINAND Alexandra ; Monsieur COQUILLET Jean-François.

#### **Procuration a été donnée à :**

Madame MARISSAL Bénédicte donne procuration à Madame LAVARENNE Monique.  
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige.  
Monsieur COQUILLET Jean-François donne procuration à Monsieur GAUDICHON Eric.

Madame LAURENT Jacqueline a été nommée secrétaire de séance.

#### **Délibération N° 2025-014 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLE DE SPECTACLE AVEC LA SOCIÉTÉ BAZ'ART.**

**Considérant** que dans le cadre de la politique culturelle de la municipalité un contrat de mise à disposition de salle de spectacle du Centre Socio Culturel a été conclu par la ville de Briare et CW Production représenté par Monsieur Dominique COUBES en mars 2021.

**Considérant** que la Mairie met à disposition des bâtiments municipaux et la Société propose des spectacles de qualité, abordables et de renommée nationale ou internationale aux habitants de la Ville de Briare.

**Considérant** que le nom du producteur a été modifié par avenant en décembre 2022. Un avenant au contrat a alors été rédigé entre la Ville et Madame VIERNE Nathalie agissant au nom de la société Baz'Art.

**Considérant** qu'il convient de renouveler le contrat de mise disposition de salle de spectacle du Centre socio culturel pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 dans la limite de 3 ans.

**Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, par 20 voix POUR ; 6 ABSTENTIONS (Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Madame LECLERC Sylvie) et 2 voix CONTRE (M. DENIZOT Gabriel et M. GARDINIER Frédéric).

**AUTORISE** le Maire à renouveler ladite convention.

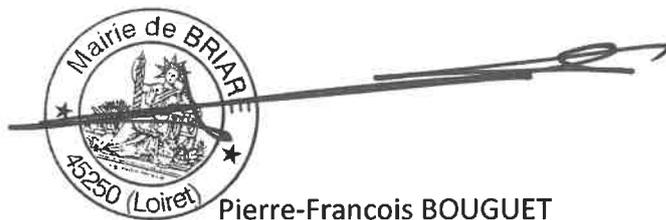
Le 24 février 2025

La Secrétaire de séance,



Jacqueline LAURENT

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET